

“ Outre nous fut dit, qu’il y a deux ans passés que les
“ dits Toudamens les vinrent assaillir jusques dedans
“ le dit fleuve à une Isle qui est le travers du *Saguenay*
“ où ils étaient à passer la nuit, tendans aller à *Hon-*
“ *guedo* leur mener guerre avecque environ deux
“ cents personnes, tant hommes, femmes, qu’enfans,
“ lesquels furent surpris en dormant dedans un fort
“ qu’ils avaient fait, ou mirent les dits *Toudamens* le
“ feu tout à l’entour et comme ils sortaient les tuèrent
“ tous, réserve cinq qui échappèrent. De laquelle
“ destrouse se plaignaient encore fort, nous montrant
“ qu’ils en auraient vengeance.”

Il y a dans ce passage,—à part les obscurités du style de cette époque,—des confusions et des méprises, qui n’ont point lieu d’étonner quand on songe aux circonstances dans lesquelles se trouvait alors le narrateur. On sait en effet combien il était difficile, en dehors de la nécessité de se servir d’interprètes—(qui pour Cartier, n’étaient autres que les deux Souriquois Taiguragny et Domagaya)—d’obtenir des renseignements exacts des Sauvages.

Les traditions conservées nous ont depuis donné les corrections de ces méprises et les explications de ces obscurités, dont le lecteur aura l’intelligence à mesure qu’il suivra le développement de ce récit.

Quoiqu’il en soit, le fait principal avec ses accessoires les plus importants reste tel que Cartier le recueillait, il y a plus de trois siècles, de la bouche du Sachem de *Stadaconé*, à l’endroit même qu’occupe aujourd’hui la ville de Québec.